

Par e-mail

A : **TTM COMPETITION** - Alexandre BEZAMAT
De : FFSA - Agnès Delarue
Date : 06 février 2023 page(s) : 1

OBJET: Lamera Cup 2023

Niveau d'enregistrement : Circuit / National

Cher Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir noter que le règlement ci-dessus référencé a été enregistré par nos services sous le numéro :

C50-2023 en date du 06/02/2023

Ce numéro devra obligatoirement figurer d'une façon très apparente sur l'exemplaire du règlement définitif que vous voudrez bien nous faire parvenir par mail.

Il est soumis au respect du Code Sportif International de la FIA et des Prescriptions Générales de la FFSA et délivré sur la base des documents joints :

- Règlement Particulier Sportif– **Lamera Cup 2023**
- Règlement Particulier Technique– **Lamera Cup 2023**

Sous réserve d'éventuelles demandes de modification du règlement technique.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de nos meilleures salutations.

Agnès DELARUE
Responsable Service Compétition – Pôle Sport



REGLEMENT SPORTIF – LAMERA CUP 2023

Article 1 : Concepteur / Promoteur / Organisation

Article 2 : Licence

Article 3 : Définitions

Article 4 : Engagement

Article 5 : Participation

Article 6 : Numéro de course

Article 7 : Marquage Obligatoire

Article 8 : Paddock et parc fermé

Article 9 : Déroulement de l'épreuve

- Briefing
- Essais privés
- Essais qualificatifs
- Grille de départ
- Ligne de conduite
- Réglementation Safety-Car
- Réglementation Code 60
- Route de course
- Equipages
- Arrêts au stand
- Changements de pilotes
- Départ de course
- Réparations
- Ravitaillements
- Equipement pilote
- Format de course

Article 10 : Attitude / Comportement

Article 11 : Vidéo

Article 12 : Attribution des points pour la saison 2023



ARTICLE 1 - CONCEPTEUR / PROMOTEUR / ORGANISATION**TTM COMPETITION**

24 rue de l'Eclipse
95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE
Tél : 01.34.20.30.20 - Port : 06.26.41.42.20
E-mail : info@lameracup.fr

La LAMERA CUP est organisée par TTM COMPÉTITION sous la tutelle de la Fédération Française du Sport Automobile.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des prescriptions générales FFSA, du règlement standard des circuits « asphalte » ou figureront dans le règlement particulier de chaque épreuve.

Niveau d'enregistrement demandé : Série Nationale PEA

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organisation n°

La **LAMERA CUP**, se déroulera selon le calendrier ci-après :

Circuit	Date	Nombre d'heures de course
MAGNY-COURS	1 – 2 AVRIL 2023	11
MOTORLAND	6 – 7 MAI 2023	11
NOGARO	3 – 4 JUIN 2023	11
CASTELLET	8 – 9 JUILLET 2023	12
PORTIMAO	2 – 3 SEPTEMBRE 2023	26
DIJON	20 – 21 OCTOBRE 2023	8
VALENCIA	11 – 12 NOVEMBRE 2023	12

ARTICLE 2 - LICENCES

La Lamera Cup est ouverte à tout pilote :

- Titulaire d'une licence de pilote valide pour la saison **2023** (Nationale ou Internationale)
Ou
- Titulaire d'un titre de participation (uniquement pour les épreuves en France) accompagné d'un certificat médical de moins de 12 mois.

Ou d'une licence étrangère équivalente selon la réglementation en vigueur dans les pays respectifs.

(Voir guide licences **2023** disponible sur le site de www.ffsa.org)

ARTICLE 3 - DEFINITIONS

La LAMERA est un véhicule de course contrôlé par la FFSA. L'armature de sécurité est homologuée par la FFSA sous le numéro 496.

Constituée d'un châssis tubulaire, d'une boîte séquentielle, d'une motorisation FORD, chaque LAMERA est construite et définie par TTM COMPÉTITION.

Chaque LAMERA sera livrée ou louée par épreuve ou à l'année par TTM COMPÉTITION à ses agents, agréés par TTM COMPÉTITION, suivant certaines conditions établies par TTM COMPÉTITION. Chaque agent se verra attribuer un numéro d'agrément personnel.

ARTICLE 4 - ENGAGEMENT

Afin de pouvoir accéder à la LAMERA CUP, il est nécessaire de se dégager de ses frais d'engagements.

Deux possibilités s'offrent à vous :

Engagement à la saison : Dans le cas d'un engagement à la saison, chaque participant devra s'acquitter des frais d'engagements de **27 500 €** HT comme suit :

50% au 15 février

50% au 1 juin

Engagement à la course : Dans le cas d'un engagement à la course, chaque participant devra s'acquitter des frais d'engagement au moins 3 semaines avant le début de chaque course.

Dans le cas contraire, TTM COMPÉTITION pourra refuser la participation.

- TTM compétition se réserve le droit de refuser toute participation.
- Les frais de participation restent à la charge du concurrent même si le participant ne prend pas le départ.
- Il ne sera effectué aucun remboursement ni partiel ni total aux participants exclus de la course par le Collège des commissaires sportifs.
- Les frais de participation ne seront remboursés qu'en cas de refus de l'organisateur de participer ou en cas d'annulation d'une course qui ne serait pas compensée par une autre.

ARTICLE 5 - PARTICIPATION

Pour pouvoir participer aux épreuves de la LAMERA CUP, chaque pilote devra faire partie d'un team géré par l'un de nos agents agréés.

Des vérifications préliminaires auront lieu avant chaque meeting. Toutes les voitures engagées devront se rendre au local technique, votre convocation sera transmise par la Direction de course.

Chaque Lamera qui s'engage à participer à au moins une course s'engage à se rendre au siège de TTM Compétition pour réaliser un passage au banc ainsi que se présenter lors du déverminage de pré saison sous peine de se voir attribuer une pénalité de 50 points dès la première épreuve si absence à l'un ou l'autre pour chaque infraction.

ARTICLE 6 - NUMERO DE COURSE

Les numéros de course sont obligatoires sur chaque LAMERA à deux endroits :

- 1 numéro sur chaque porte :
 - Hauteur du chiffre : 22cm – Police « PROTOTYPE »
 - Largeur du trait : 3cm
 - Espacement entre deux chiffres : 4cm
 - Position : sur chaque porte
 - Couleur : chiffre noir sur fond blanc obligatoire (H 26cm x L 31cm)
- 1 numéro sur le pare-brise
 - Hauteur du chiffre : 15cm – Police prototype
 - Largeur du trait : 2cm
 - Espacement entre deux chiffres : 2cm
 - Position : situé dans l'angle supérieur du pare-brise (côté droit)
 - Couleur : blanc
- Les numéros doivent être lumineux pour les épreuves de nuit (Même taille et police identique)
- Les numéros de course doivent être présents lors du contrôle technique et doivent figurer durant toute l'épreuve.
- Lors des vérifications techniques, l'organisation sera en mesure de vous vendre les numéros de course lumineux en cas de besoin.
- Pour la saison **2023**, les numéros de course reprendront les numéros de châssis sauf acceptation du promoteur **et pour les 3 premières voitures du classement général en fin de saison.**

ARTICLE 7 - MARQUAGE OBLIGATOIRE

Les équipes peuvent apposer les publicités qu'elles souhaitent à condition qu'elles soient en accord avec les règlements internationaux en vigueur. (Exemple : pas de publicité pour de l'alcool ou encore de cigarettes)

Les emplacements suivants sont réservés aux partenaires de la discipline et obligatoires :

Ceux-ci sont :

- « TRIANGLE INTERIM » : marquage pare-brise (L 120 cm x H 20 cm).
- « CONTINENTAL » : marquage sur le pare choc avant sous les phares (L 36cm x H 7 cm).
- « ANGE BARDE » : marquage sur le pare choc (L 23 cm x H 11 cm) sous le marquage « **CONTINENTAL** ».
- « LAMERA CUP **2023** » : marquage haut de pare choc avant (L 26 cm x L 9 cm).
- « FORD » : marquage bas de caisse de la voiture : (L 23.3 cm x H 9 cm) premier depuis la roue avant.
- « COM & PROTECT » : marquage bas de caisse de la voiture (L 110 x H 240 mm) deuxième depuis la roue avant.

- « SCANIA » : marquage bas de caisse (L 40cm x H 10 cm) troisième depuis la roue avant.
- « **CONTINENTAL** » : **marquage pare choc arrière (L 36 cm x H 7 cm)**
- « LAMERA CUP **2023** » : marquage **pare choc arrière face arrière du capot moteur** (L 37 cm x H 7 cm)
- « COM&PROTECT » : marquage sur la dérive (L 52cm x H 14 cm)
- « **GROUPE JM TRIANGLE INTERIM** » : marquage sur l'aile (L 158 cm x H 18 cm)

Dans le cadre du respect du marquage obligatoire, les stickers devront être apposés aux endroits prévus tels qu'ils seront livrés sans modification de fond, de format ou de couleur.

- Tout véhicule ne portant pas la publicité officielle se verra refuser l'accès à la piste.
- En cas d'absence d'une publicité, lors des essais, la voiture prendra part à l'épreuve en fond de grille et à condition que les partenaires soient présents sur le véhicule au moment de la mise en grille.
- Aucune publicité allant à l'encontre ou étant en opposition avec l'un des sponsors officiels de la LAMERA CUP ne sera autorisée sur les voitures, combinaisons, casques, gants...

Lors des vérifications techniques, l'organisateur sera en mesure de fournir les marquages obligatoires des sponsors officiels en cas de besoin.

ARTICLE 8 - PADDOCK ET PARC FERME

Les vérifications techniques devront avoir lieu le jour précédent les essais de 17h à 20h selon les horaires fournis par la Direction de course sous peine d'une sanction, prise par le Collège des Commissaires Sportifs.

A l'issue des essais qualificatifs ou de la course, une ou plusieurs LAMERA pourront être contrôlées (hauteur, poids, plomb etc...).

Le commissaire technique et la direction de course choisiront les véhicules à vérifier.

Le tirage au sort des boîtiers pourra avoir lieu en début de meeting par le commissaire technique et l'organisateur.

Durant un contrôle, si un des éléments plombés ne comporte plus ses plombs, le commissaire technique fera un rapport au collège des commissaires sportifs qui pourra exclure immédiatement du meeting la LAMERA concernée.

Dans tous les cas, l'élément déplombé sera démonté et remis à TTM COMPÉTITION pour vérification et plombage.

Cette intervention restera financièrement à la charge du team.

Absence en parc fermé :

Les sanctions suivantes seront appliquées en cas d'infraction au règlement :

Essais qualificatifs :

Stop and go au départ de la course suivante.

Durée du Stop and go = meilleur temps réalisé **sur 1 tour** lors des essais qualificatifs.

Course en deux parties :

A l'issue de la première partie, la course sera neutralisée et les Lamera seront mises en parc fermé dans la voie des stands ou sur la grille de départ. Aucun ravitaillement **ni autre intervention ne seront** autorisés pendant le parc fermé.

Absence entre les deux parties **de course**, deux tours de pénalité : décision Directeur de course
Pénalité appliquée par le chronométrage **avant le départ de la deuxième partie à l'arrivée de la course.**

Absence à la fin de la course, décision du collège des commissaires sportifs pouvant aller jusqu'à la disqualification.

Course en une seule partie :

Absence en fin de course, Décision du collège des commissaires sportifs pouvant aller jusqu'à la disqualification.

ARTICLE 9 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- **Briefing**

E- briefing avant le meeting : Rappel des règles **de sécurité spécifiques au circuit en vigueur.**

Briefing général : Informations spécifiques sur le circuit **tenant compte des dernières précisions de la Direction de course**, si **cela est** impossible **une** note écrite **sera** transmise aux pilotes lors des vérifications administratives. Un briefing général sera organisé par le Directeur de course. Lors de ce briefing tous les pilotes devront pointer leur bracelet ou **tout** autre élément d'identification **recupéré lors du passage à l'administratif** afin de valider leur présence. En cas de non-présence, le pilote ne sera pas autorisé à prendre le départ sans avoir été entendu par la Direction de course.

Briefing gentlemen

Un briefing débutant sera mis en place par l'Organisateur **sous sa structure d'accueil à la suite du briefing général.** Tous les débutants devront obligatoirement y assister sous peine de ne pouvoir participer à l'épreuve.

- **Essais privés**

Chaque course de LAMERA sera précédée d'une séance d'essais privés d'une durée de 2 heures minimum suivie des essais qualificatifs.

Chaque pilote sera identifié à la sortie des stands par la puce placée sur son casque attribuée par les organisateurs le jour du meeting. **Obligatoire dès le début des essais privés et jusqu'à la fin du meeting.** Seuls la Direction de course ou le collège des commissaires sportifs pourront accorder une dérogation suite à une absence aux essais privés.

Tous les pilotes doivent participer aux essais privés et à la course munis de leur bracelet. Sans bracelet, aucun départ ne sera possible. (Bracelet fourni par le bureau lors des vérifications administratives)

La durée des essais privés et de la course pourra être réajustée par la Direction de Course à tout moment en fonction des circonstances.

- **Essais qualificatifs**

Dans le cas d'1 course par Meeting

- Une première série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 1
- Une seconde série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 2
- Une troisième série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 3

A l'issue de ces trois séries, un classement basé sur le cumul **du meilleur** temp réalisé **chacun des** trois pilotes est établi. Les 15 premiers de ce classement participeront à une "super pôle", d'une durée de 20 à 25 minutes. Le classement de cette "super pôle" déterminera les 15 premières places de la grille de départ. Les places suivantes seront attribuées en fonction du classement cumulé **du meilleur** temp réalisé par **chacun des** trois pilotes. Les détails de la super pôle seront transmis par la Direction de course.

Dans le cas de 2 courses par Meeting

Les essais qualificatifs se dérouleront en deux parties, de la manière suivante :

- Une première partie qui déterminera la grille de départ de la course 1 :
 - Une première série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 1
 - Une seconde série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 2
 - Une troisième série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 3

A l'issue de ces trois séries, un classement basé sur le cumul **du meilleur** temp réalisé par **chacun des** trois pilotes est établi et permettra de constituer la grille de départ de la course 1.

- Une seconde partie qui déterminera la grille de départ de la course 2 :
 - Une première série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 1
 - Une seconde série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 2
 - Une troisième série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 3

A l'issue de ces trois séries, un classement basé sur le cumul **du meilleur** temps réalisés par **chacun des** trois pilotes est établi et permettra de constituer la grille de départ de la course 2.

Pole position :

Des points seront attribués au meilleur temps réalisé dans chacune des catégories

- Elite
- Pro Am
- Gentleman

Un pilote réalisant 3 pôles positions pourra continuer à participer aux qualifications. Et en cas de pôle, il partira en pôle position. Pour autant, il ne marquera pas de point mais les neutralise totalement. Ce qui veut dire que la voiture se trouvant derrière lui ne marquera pas non plus les points de la pôle.

- **Grille de départ**

Procédure de mise en grille :

30 minutes avant le départ de la course, les voitures doivent être mises en épi sur la voie des stands.

A **H-25 minutes** le feu vert est mis à la sortie des stands. Durant 10 minutes, les concurrents ont la possibilité d'effectuer des tours d'installation en repassant obligatoirement par la voie des stands.

Le concurrent effectuant les tours de reconnaissance devra prendre le départ de la course.

A **H-15 minutes**, le feu rouge est mis à la sortie des stands, les concurrents ne sont plus autorisés à rejoindre la grille de départ. Si un concurrent est bloqué sur la voie des stands, il partira des stands derrière le peloton après le départ de la course.

L'organisateur, en accord avec la Direction de course, se réserve le droit de modifier ces délais en fonction des circonstances.

- **Ligne de conduite**

La LAMERA CUP ayant pour but de faire rouler des pilotes de tout niveau, une attention toute particulière sera portée au respect des pilotes « gentlemen drivers » (identifiés à l'arrière de la LAMERA par un sticker Orange « GENT »)

Aussi, un pilote qui provoquerait un accrochage nécessitant une intervention au stand **du ou des autres concurrents**, suite à un comportement dangereux, pourra être sanctionné d'un stop and go de 2 tours et, éventuellement, de 50 points de pénalité.

Dans le cas d'un accrochage, si la voiture **du ou des autres concurrents**, est obligée de s'arrêter ou en cas de récidive, une sanction pourra être appliquée par le directeur de course.

La voiture **qui a été heurtée accrochée** repart immédiatement : Stop & go 10 à 30 secondes **pour la voiture qui a provoqué l'accrochage.**

La voiture **qui a été heurtée accrochée reste** immobilisée plus de 5 minutes : stop & go de 5 minutes **pour la voiture qui a provoqué l'accrochage.**

Tout pilote ne respectant pas les drapeaux de signalisation et qui mettrait ainsi en danger les commissaires de piste et les équipes de premiers secours fera objet d'un rapport auprès du Directeur de Course **ou au Collège sportif** et pourra aller jusqu'à la disqualification de la course pour l'ensemble de l'équipage.

Une voiture ayant portée réclamation et ne pouvant pas fournir sa vidéo, se verra imputée de 20 points de pénalités au championnat.

Doublage des pénalités : La contestation d'une pénalité de la part d'un pilote ou Team Manager s'avérant fautive, engendra le doublage de la sanction initiale. Seul la Direction de course est en mesure de le juger.

Non-respect de la bande blanche en entrée et sortie de stand : Stop & go de 30 secondes

- **Réglementation Safety-Car**

La réglementation standard FFSA s'applique.

- Durant l'opération Safety Car, les concurrents ont l'obligation de rattraper le véhicule qui les précède.
- **Panneau SC sortie des stands pendant l'opération.**

- A la fin de l'opération Safety Car, les postes de commissaires retireront les panneaux SC ainsi que les drapeaux jaunes et les drapeaux verts seront déployés. La course sera ainsi relancée et les concurrents seront de nouveau autorisés à dépasser dès présentation des drapeaux et feux verts.

Pénalités :

Les concurrents qui ne rattrapent pas la voiture qui les précède seront sanctionnés de la façon suivante :

- Première infraction : un stop and go d'une durée du meilleur tour effectué par le pôle-man
- Deuxième infraction : un stop and go d'une durée de 2 fois le meilleur tour effectué par le pôle-man
- Et ainsi de suite...

La même infraction pourra être appliquée à une autre voiture qui en tirerait avantage.

Code 60

Le Directeur de Course ou le Directeur d'Epreuve peut imposer une limite de vitesse sur tout le circuit lorsque deux drapeaux jaunes sont présentés lors des essais, des essais qualificatifs ou des courses.

Lorsqu'une limite de vitesse unique est imposée sur tout le circuit, ceci sera indiqué à l'aide d'un drapeau jaune et d'un panneau indiquant FCY («Full Course Yellow») ou d'un drapeau violet avec un cercle blanc contenant le chiffre 60, dit "Code 60". Le cas échéant, deux drapeaux jaunes agités continueront d'être présentés au poste précédant l'incident.

Drapeau Code 60

Ce drapeau est violet avec un cercle blanc contenant le chiffre 60 pour indiquer une limite de vitesse unique de 60 km/h à imposer sur l'ensemble du circuit.

-Sur instruction du Directeur d'Epreuve (si désigné) ou du Directeur de Course, le drapeau sera agité sur la ligne de départ et simultanément en tous points du circuit.

-Le drapeau continuera d'être agité pendant au moins un tour et jusqu'à ce que toutes les voitures aient visiblement ralenti, après quoi le drapeau sera maintenu immobile jusqu'à ce que le Directeur d'Epreuve (s'il est désigné) ou le Directeur de Course retire le Code 60.

-Les drapeaux jaunes continueront d'être agités au poste précédant l'incident mais les drapeaux verts ne suivront pas.

-Lorsque le Directeur d'Epreuve (s'il est désigné) ou le Directeur de Course demande le retrait du Code 60 afin de reprendre la course, le drapeau Code 60 est immédiatement remplacé par un drapeau vert agité.

-Le drapeau vert agité sera présenté simultanément à tous les postes jusqu'à ce que le Directeur d'Epreuve (s'il est désigné) ou le Directeur de Course ordonne son retrait.

-La course reprendra dès que le drapeau vert sera déployé. Les dépassements sont strictement interdits tant que le drapeau vert n'est pas déployé. Toute infraction pourra être sanctionnée.

-Toute infraction signalée sera communiquée aux Commissaires Sportifs.

-Chaque tour couvert pendant l'utilisation du Code 60 sera compté comme un tour de course, sauf indication contraire dans le règlement de l'épreuve.

-Il est recommandé d'utiliser le Code 60 uniquement si les vitesses et/ou les écarts entre les Automobiles peuvent être surveillés en direct.

-Des panneaux lumineux peuvent également être utilisés pour afficher ce signal.

● Route de course :

La route de course est définie par les lignes blanches et vibreurs.

Essais :

Annulation du temps du tour de l'infraction

Course :

Première infraction : avertissement écran
Deuxième infraction : avertissement drapeau
Troisième infraction : drive through
Quatrième infraction : stop and go 5 secondes
Cinquième infraction : stop and go 10 secondes
Sixième infraction : stop and go 20 secondes
Septième infraction : stop and go 30 secondes
Huitième infraction : stop and go 60 secondes
Neuvième infraction : stop and go 70 secondes
Dixième infraction : stop and go 80 secondes

Ensuite collège des commissaires sportifs

Si record du tour : annulation du temps du tour en plus de la pénalité

● **Équipages**

Pour les épreuves allant jusqu'à 16 heures, un équipage pourra enregistrer 3 pilotes minimum et 6 pilotes maximum.

Pour les épreuves allant au-delà de 16 heures, les équipes pourront engager 3 pilotes au minimum et 8 pilotes au maximum.

Les pilotes possédant un bracelet remis le jour même par les organisateurs et ayant pointés et assistés au Briefing seront autorisés à prendre part aux essais privés, essais qualificatifs et à la course.

Chaque pilote sera engagé sur une LAMERA et ne pourra prendre place au volant d'une autre LAMERA, sauf acceptation au préalable du promoteur, du directeur de course ainsi que du Collège des commissaires sportifs.

En cas de non-respect de cette clause le Collège des commissaires sportifs après rapport du Directeur de Course se réserve le droit d'appliquer une sanction.

Désormais, chaque Team doit bien déclarer pour sa voiture s'il roule avec 0, 1 ou 2 jokers en fonction de son équipage pour la saison. Les différents cas de figures seront détaillés à la fin du règlement dans la catégorisation des pilotes.

Un joker est un pilote à usage unique sur 1 et seulement 1 meeting. L'utilisation d'un même pilote sur 2 meetings fera donc office de l'utilisation de 2 jokers.

Seule la course de Portimao fera exception à cette règle où 1 pilote supplémentaire par équipage sera autorisé.

● **Arrêts au stand**

Course de 24h ou plus

Pour une course de 24H ou plus, possibilité de faire des doubles relais. Le temps de conduite sans changement de pilote ne pourra excéder 2h30.

Autres courses

Pour les autres courses, un arrêt au stand est obligatoire dans le cadre d'une fenêtre d'une durée de quinze minutes selon le programme transmis par l'organisateur.

Les fenêtres et ravitaillements seront identifiés par des messages sur les écrans et par le speaker.

Les doubles relais sont interdits. En cas de non-respect de cette consigne le pilote et l'équipage se verront attribuer une pénalité : Stop & go de 2 minutes

● **Changements de pilotes :**

Changement de pilotes obligatoire durant les fenêtres

Fenêtres ouverture : durée 15 minutes

Interdit en dehors : Stop and go de cinq secondes par minute entamée.

- Pas de stop moteur : changement de pilote
- Stop moteur obligatoire : si ouverture capot pour rajout d'huile
- Changement de pneumatiques : obligatoire à l'intérieur des boxes

Dans le cas contraire, pénalités stop&go : une minute

Une équipe ayant réalisée plus de 15 minutes d'intervention sur sa Lamera en dehors de la fenêtre sera dispensée de l'arrêt dans les stands lors de la prochaine ouverture de fenêtre si celle-ci s'ouvre au plus tard 6 minutes après votre reprise de course.

Devant les stands (par voiture) :

- 3 personnes maximum pourront toucher/ intervenir sur la voiture

Toute personne présente dans la pitlane doit porter des chaussures fermées. Les commissaires et organisateurs se réservent le droit d'exclure les personnes ne respectant pas cette obligation.

De la même manière, les personnes mineures ou enfants/bébés ne doivent pas se trouver sur cette zone de travail. La pitlane est une zone réservée aux pilotes, staffs, mécaniciens, commissaires. Les accompagnateurs doivent rester à l'intérieur des boxes pour des raisons de sécurité **et sous la responsabilité des Teams.**

Arrêts obligatoires :

Epreuve de	3 heures	4 arrêts
Epreuve de	4 heures	5 arrêts
Epreuve de	5 heures	7 arrêts
Epreuve de	6 heures	8 arrêts
Epreuve de	7 heures	10 arrêts
Epreuve de	8 heures	11 arrêts
Epreuve de	9 heures	13 arrêts
Epreuve de	10 heures	14 arrêts
Epreuve de	11 heures	16 arrêts
Epreuve de	12 heures	17 arrêts
Epreuve de	13 heures	19 arrêts
Epreuve de	14 heures	20 arrêts
Epreuve de	15 heures	22 arrêts

Une voiture n'ayant pas respecté le nombre d'arrêts au stand se verra appliquer une pénalité de 3 tours par arrêt manquant.

Les pénalités seront appliquées après la fin de la course.

Dans le cadre d'une course avec fenêtres, il ne pourra pas y avoir plus d'un relais d'écart entre les pilotes de la même auto.

Temps de conduite pour course sans fenêtres :

Heures	Minutes	Equipe de 3 pilotes		Equipe de 4 pilotes		Equipe de 5 pilotes		Equipe de 6 pilotes		Equipe de 7 pilotes		Equipe de 8 pilotes	
		Temps de conduite		Temps de conduite		Temps de conduite		Temps de conduite		Temps de conduite		Temps de conduite	
		Mini par pilote	Maxi par pilote	Mini par pilote	Maxi par pilote	Mini par pilote	Maxi par pilote	Mini par pilote	Maxi par pilote	Mini par pilote	Maxi par pilote	Mini par pilote	Maxi par pilote
26h	1560 mn	468 min	546 min	344 min	437 min	266 min	358 min	218 min	280 min	188 min	250 min	156 min	218 min
13h	780 mn	234 min	273 min	172 min	218 min	133 min	179 min	109 min	140 min	94 min	125 min	78 min	109 min
8h	480 mn	144 min	168 min	106 min	134 min	82 min	110 min	68 min	86 min	X	X	X	X
7h	420 mn	126 min	147 min	92 min	118 min	71 min	97 min	59 min	75 min	X	X	X	X
4h	240mn	72 min	84 min	53 min	67 min	41 min	55 min	34 min	43 min	X	X	X	X

Application du règlement par la Direction de course : une minute pour chaque minute de conduite au-delà du temps autorisé.

Dans le cadre d'une course de 24H ou plus, les temps par pilote (indiqués ci-dessous) devront être respectés.

Au bout de la 15ème heure, A mi-course, le classement sera également basé sur le respect du temps de course minimum par pilote.

● **Départ de course**

- En cas de départ retardé, celui-ci pourra être donné après plusieurs tours de formation qui se feront derrière le Leading Car ou le safety-car.
- Départ sous leading-car : FFSA règlement Standard circuits Asphalte art 7.3.2.1.
- Départ sous safety-car : FFSA règlement Standard circuits Asphalte art 7.3.3.2.
- Un véhicule ayant un souci durant le tour de formation prendra le départ au passage de la ligne de départ
- En cas d'averses importantes, la Direction de Course réalisera quelques tours de formation avant de lâcher la tête de course. Cependant la Direction peut aussi décider de lancer le départ sous Safety car. Le décompte du temps commencera dès que le Safety Car part de la grille.
- De ce fait, à tout moment, la Direction de Course peut décider de réajuster la durée des courses.
- En cas de conditions jugées trop dangereuses, la Direction de course pourra envisager l'interruption ou l'annulation de cette dernière en accord avec le collège des commissaires sportifs.
- L'arrivée est définie par la présentation du drapeau à damier. Les LAMERA ne passant pas la ligne d'arrivée seront classées après les concurrents ayant eux franchi la ligne d'arrivée.
- La ligne d'arrivée est située sur la piste, le passage de la ligne d'arrivée par la voie des stands n'est pas autorisé. FFSA règlement standard circuits asphalte art 7.3.5
- A la fin de l'épreuve, chaque véhicule doit accéder au parc fermé avant de passer par son stand. Le non-respect de cette clause entraînera une sanction appliquée par le collège des commissaires sportifs.
- Les véhicules qui seront maintenus au parc fermé pour être contrôlés bénéficieront du même temps d'intervention que les autres. Toutes les voitures seront maintenues en parc fermé jusqu'à la fin des vérifications techniques

- **Réparations**

Accès box : arrêt du moteur dès l'arrêt de la voiture devant le box, accès au box uniquement en marche arrière à la poussette.

Mise en route du moteur : interdit à l'intérieur du box.

- Aucune intervention ne doit être réalisée sur la voie des stands en dehors du ravitaillement d'huile, du nettoyage pare-brise et de la pression des pneus.
- Un maximum de 3 personnes est autorisé à intervenir et installer le pilote lors des arrêts dans les stands. Pénalité : stop & go de 3 minutes
- Toute voiture qui perd un élément de carrosserie hors rétroviseur doit retourner dans son box pour le remettre. **Seule l'intervention de bandes scotch (environ 20cm de long) pour une intervention express concernant la carrosserie sera autorisée, les réparations d'une plus grande importance sur l'ensemble de la carrosserie seront interdites.**
- Toutes voitures accidentées nécessitant des réparations conséquentes, devront être vues avant la reprise de la course par le Commissaire Technique.

Lorsque le Directeur de course demande à une voiture de changer une pièce, celle-ci dispose de 3 tours pour se rendre dans son box afin d'effectuer les réparations. Dans le cas où elle ne rentrerait pas dans son box au bout des 3 tours après l'annonce, elle se verra sanctionnée d'un stop and go équivalent à 5 tours.

- **Ravitaillements libres**

~~Obligatoire pendant les fenêtres sauf pour la course de 24 h ou plus.~~

Vitesse dans les stands avant ou après ravitaillement contrôlé par le limiteur (60 km/h) maximum.

La procédure doit être conforme à l'article 7.5 du règlement standard des circuits asphaltés.

Le ravitaillement d'huile pourra se faire sur la voie des stands.

La vitesse dans la « zone d'essence » est limitée à 30 km/h maximum.

Pas de stop moteur durant le ravitaillement.

Nombre de personnes et fonction de chacun durant le ravitaillement par pompe :

Un pompiste de chaque équipe : tenue réglementaire.

Un membre de l'équipe TTM : tenue réglementaire et un extincteur.

Tenue réglementaire : combinaison ignifugée, cagoule ignifugée, gants ignifugés, lunettes et chaussures **fermées.**

Un membre de l'équipe TTM : chargé de collecter les quantités de carburant distribuées et de transmettre les anomalies à la direction de course.

Pour des raisons de sécurité, les téléphones et radios sont interdits à l'intérieur de l'aire de ravitaillement. Il n'y a que les radios homologuées (exemple : type Atex) qui peuvent être utilisées et pour cela, le Team manager doit déclarer sa radio auprès de la Direction de Course en début de meeting sous peine de pénalité.

Les pompes à essence seront ouvertes quand le feu vert sera allumé sortie des stands interdit pendant la mise en grille sauf accord de la Direction de course.

Les pompes à essence resteront ouvertes une heure après l'ouverture du parc fermé (essais qualificatifs et course)

Les concurrents doivent être sanglés avec filet attaché et porte fermée dès qu'ils partent de leur box.

Sinon, pénalités stop&go : une minute

Une voiture dont la goupille d'extincteur ne serait pas retirée se verra attribuer une pénalité **Stop&Go** de 20 secondes pour la première course du meeting. Stop&Go à effectuer dans les 3 premiers tours sous peine d'une augmentation de la pénalité à 1 minute. Dans le cas où cela serait constaté en fin de course, la décision sera prise par le Collège des commissaires sportifs.

● Equipement pilote

Tout pilote devra être équipé d'une tenue homologuée FIA (Casque, gants, combinaison, système Hans, chaussures, chaussettes et sous-vêtements : manches longues et pantalon).

Cet équipement doit être porté chaque fois que le véhicule sera en piste.

Chaque pilote sera identifié à la sortie des stands par un système de reconnaissance attribué par le service de chronométrage.

Cet équipement devra être impérativement restitué auprès du service de chronométrage, en cas d'abandon et dès la fin de la course.

Tout échange de casque ou de bracelet entre pilotes pourra entraîner la disqualification de l'équipage.

Des contrôles aléatoires pourront être effectués.

Pour les différentes séances d'essais qualificatifs ainsi que les courses, le team manager s'assurera que le nom du pilote affiché sur les écrans de chronométrage est bien celui du pilote conduisant la voiture. Si le nom affiché n'est pas conforme, ou qu'aucun nom n'est affiché, il est de la responsabilité du team manager d'apporter, sans délais, les corrections nécessaires auprès de la Direction de course et du chronométrage.

Lors de la remise des prix, les pilotes récompensés devront obligatoirement porter leur combinaison pour monter sur le podium.

Il est autorisé d'utiliser les casques équipés de micro suivant l'Art. FIA (Annexe L Chapitre 1.4 et 1.5 ci-joints).

Tout passager devra obligatoirement porter un Hans, un casque et une combinaison ignifugée.

● Format de course

TTM Compétition choisira parmi ces 2 formats de course :

- 1 course par meeting = 1 seul classement
- 2 courses par meeting = 2 classements

ARTICLE 10 – ATTITUDE / COMPORTEMENT

Toute attitude désobligeante, vulgaire ou menaçante envers un officiel fera l'objet d'une sanction par le Collège des Commissaires Sportifs.

ARTICLE 11 – VIDEO

Toutes les LAMERA devront être équipées d'une caméra type go pro afin de pouvoir visionner les images en cas d'incidents. Pas de caméra ou absence de carte SD : non-conformité technique
Ces images pourront également être utilisées à des fins commerciales.

ARTICLE 12 – ATTRIBUTION DES POINTS POUR LA SAISON 2023

- Pole position : 15 points bonus attribués au meilleur temps de chaque catégorie.
- Course longue : un classement sera effectué à mi-course : attribution de 40% des points.
- Comme déjà indiqué, un véhicule, pour marquer des points, doit avoir franchi la ligne d'arrivée.

● Classement LAMERA CUP à l'issue d'une course de 6h

1 -	200 points	14	-	85 pts	27	-	34 pts
2 -	180 pts	15	-	80 pts	28	-	31 pts
3 -	170 pts	16	-	76 pts	29	-	28 pts
4 -	160 pts	17	-	72 pts	30	-	26 pts
5 -	150 pts	18	-	68 pts	31	-	24 pts
6 -	140 pts	19	-	64 pts	32	-	22 pts
7 -	130 pts	20	-	60 pts	33	-	20 pts
8 -	120 pts	21	-	56 pts	34	-	18 pts
9 -	110 pts	22	-	52 pts	35	-	16 pts
10 -	105 pts	23	-	48 pts	36	-	14 pts
11 -	100 pts	24	-	44 pts	37	-	12 pts
12 -	95 pts	25	-	40 pts	38	-	10 pts
13 -	90 pts	26	-	37 pts	39	-	9 pts

Le meilleur tour en course donnera un bonus de 10 points pour les voitures Elite, Pro Am et Gentlemen.

Podium fin de course :

Trois podiums seront organisés :

Elite

Pro Am

Gentlemen

Système d'attribution des points :

Pour une course de :

- Supérieur à 4h et jusqu'à 5h → 150 points
- Supérieur à 5h et jusqu'à 6h → 200 points
- Supérieur à 6h et jusqu'à 8h → 300 points
- Supérieur à 8h et jusqu'à 12h → 400 points
- > à 12h → 700 points avec attribution de point mi-course pour les courses de minimum 24h

Le plus mauvais résultat du concurrent sera déduit en fin d'année. Toutes les voitures devront décompter **uniquement** une course à laquelle ils ont participé quel que soit le nombre d'épreuves réalisées sur la saison.

En cas de non-conformité avérée et validée par le collège des commissaires sportifs suite aux rapports du commissaire technique et du Directeur de course sur une des épreuves, celle-ci sera exclue obligatoirement du décomptage et ne pourra en aucun cas être considérée comme la course Joker de la saison.

La course retenue pour être décomptée sera déduite dans sa globalité, en l'occurrence pole position ou record du tour compris.

En fin de saison, l'équipage ayant cumulé le maximum de points sera déclaré :

Champion LAMERA CUP 2023, selon les accords de partenariat et bénéficiera d'un prix exceptionnel et de la possibilité de changer son numéro de course par celui de son choix.

Les équipages présents sur la 2^{ème} et 3^{ème} marche se verront attribuer eux aussi un prix privilégié.

Dans le cadre du championnat et toutes catégories confondues, seuls les pilotes présents sur l'ensemble des épreuves pourront prétendre à cette récompense. Cependant, l'identification des 3 vainqueurs d'un équipage se fera désormais par le Team.

En cas d'égalité, le départage se fera en fonction du nombre de victoires, puis au nombre de secondes places...etc.

Durant la course, le promoteur et le Directeur de course pourront demander au collège des commissaires sportifs la disqualification d'un équipage.

Une voiture ne pourra jouer le championnat qu'à partir du moment où l'ensemble des pilotes reste identique sur toutes les courses : **1 joker rapide par voiture sera accepté pour marquer les points comme initialement prévu.**

- **Classement GENTLEMAN**

La LAMERA CUP proposera également un classement « gentleman » auquel seuls les équipages identifiés « gentleman » pourront accéder.

En aucun cas, un pilote ayant un palmarès dans une autre discipline ne pourra y accéder.

Un véhicule 100% « Gentleman » finissant dans le top 5 au général d'une course de la saison se verra crédité d'un bonus de 20 points.

- **Identification GENTLEMAN**

Un **pilote équipage** est qualifié de Gentleman dès lors que son pourcentage moyen de ses temps par rapport aux 10 meilleurs tours est supérieur à **105,5%**.

- **Catégorie PRO AM**

La catégorie PRO AM sera toujours présente en **2023**.

Un équipage PRO AM se compose de pilotes dont le pourcentage des temps se trouve entre **103,2% et 105,5%**.

- **Catégorie des pilotes**

Pour être considéré comme **pilote équipage ELITE**, un pilote devra être capable d'être à moins de **103,2%** sur une moyenne des 10 meilleurs tours **de ses pilotes** par rapport à la moyenne des 10 meilleurs tours du pilote le plus rapide **de la course en vigueur**.

Attention : A partir de 2022, la catégorie d'une voiture se fera sur la moyenne des pilotes qui la compose. A vous de réfléchir au remplissage en conséquence. Nous aurons en notre possession les temps de chaque pilote afin de classer chaque Lamera dans sa catégorie respective.

Le réajustement des voitures se fera au plus tard **lors de l'avant dernier meeting de la saison**. Un tableau avec le % de chaque pilote sera à votre disposition au chrono. Mise à jour tous les 2 relais de chaque pilote.

Le réajustement de l'équipage se fera sur les 3 premiers meetings s'il s'agit de baisser en catégorie, passé ces 3 meeting (soit 6 courses), la voiture ne changera pas de catégorie si l'équipage ne change pas.

Le réajustement pour une augmentation de catégorie sera quant à lui possible durant les 6 premiers meetings.

Chaque Team s'engage à respecter le remplissage de ses voitures comme ci-dessous afin de pouvoir être classé au championnat :

Cas 1 : 3 pilotes + 2 jokers

Cas 2 : 4 pilotes + 2 jokers

Cas 3 : 5 pilotes et 1 joker

Cas 4 : La voiture ne respecte pas le nombre maximum de joker, elle prend une pénalité de 30% des points marqué (comprenant pôle et record de tour) lors de chaque course où un pilote vient s'ajouter à l'équipage de base. La pénalité s'applique aux points du classement général à la fin du meeting. Les podiums seront effectués dans l'ordre de passage du damier indépendamment de cette pénalité.

Nous rappelons comme cela est indiqué plus haut dans le règlement, qu'un joker est à utilisation unique et qu'un même pilote venant à 2 meetings différents fera office de 2 jokers.

- **Classement TEAM à l'issue d'une course**

Un classement Team sera présenté à la fin de la saison.

En ce qui concerne le championnat TEAM, seuls 2 LAMERA par équipe pourront comptabiliser des points via le barème suivant :

1 -	100 points	8	-	60 pts	15	-	49 pts
2 -	90 pts	9	-	55 pts	16	-	48 pts
3 -	85 pts	10	-	54 pts	17	-	47 pts
4 -	80 pts	11	-	53 pts	18	-	46 pts
5 -	75 pts	12	-	52 pts	19	-	45 pts
6 -	70 pts	13	-	51 pts	20	-	44 pts
7 -	65 pts	14	-	50 pts	21	-	43 pts ...